



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 30 janvier 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 24 janvier 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 50
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 9

Membres présents :

<p>Monsieur François REBSAMEN Madame Nathalie KOENDERS Monsieur François DESEILLE Madame Christine MARTIN Monsieur Pierre PRIBETICH Madame Sladana ZIVKOVIC Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Claire TOMASELLI Monsieur Antoine HOAREAU Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM Madame Dominique MARTIN-GENDRE Madame Nadjoua BELHADEF Monsieur Marien LOVICH Madame Kildine BATAILLE Madame Delphine BLAYA Madame Lydie PFANDER-MENY Monsieur Joël MEKHANTAR</p>	<p>Monsieur Denis HAMEAU Monsieur Jean-Philippe MOREL Madame Océane CHARRET-GODARD Madame Marie-Odile CHOLLET Monsieur Jean-Paul DURAND Monsieur Jean-Patrick MASSON Monsieur Massar N'DIAYE Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Vincent TESTORI Madame Stéphanie VACHEROT Monsieur Jean-François COURGEY Monsieur Bassir AMIRI Madame Catherine DU TERTRE Madame Danielle JUBAN Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN Monsieur Philippe LEMANCEAU Madame Ludmila MONTEIRO</p>	<p>Madame Laurence GERBET Monsieur Emmanuel BICHOT Madame Céline RENAUD Madame Caroline JACQUEMARD Monsieur Bruno DAVID Monsieur Stéphane CHEVALIER Monsieur Laurent BOURGUIGNAT Monsieur Axel SIBERT Madame Catherine HERVIEU Monsieur Patrice CHATEAU Madame Stéphanie MODDE Madame Karine HUON-SAVINA Monsieur Fabien ROBERT Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE Madame Elizabeth REVEL Monsieur Philippe THIRION</p>
---	--	---

Membres absents :

Monsieur Franck LEHENOFF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
Monsieur Olivier MULLER pouvoir à Madame Stéphanie MODDE

OBJET : PREAMBULE

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 décembre 2022

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires.

Il convient donc d'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 5 décembre 2022.

Pour : 56

Contre : 2

Abstention : 1